Publier un article manuellement sur la page Facebook de la mairie de Douvres

Facebook ayant supprimé la possibilité de publier automatiquement des articles depuis un site web, il faut pour le moment publier manuellement les articles.

Voici comment procéder :

Après avoir écrit et publié votre article, cliquez sur « Voir l'article »



L'article s'affiche. Sélectionnez et copiez son adresse



Allez sur la page Facebook de la mairie en cliquant sur l'un des deux logos qui sont en bas à droite du site internet



Arrivé sur Facebook, entrez les identifiants (adresse mail et mot de passe)



Si vous arrivez sur le visuel ci-dessous avec ce type de menu à gauche (et non pas celui de la page précédente avec le gros blason à gauche), c'est que vous êtes non pas sur la PAGE mais sur le Profil Facebook de Douvres.

Dans le menu à gauche, cliquez sur « Mairie de Douvres » pour aller sur la PAGE Facebook.



Cliquez ensuite sur la ligne « Ecrire une publication » pour qu'une fenêtre s'ouvre



Dans cette fenêtre, collez l'adresse (le lien) de l'article publié sur le site internet. Patientez quelques secondes, l'article et la photo s'affichent automatiquement.

Cliquez sur « Publier »



L'article est maintenant en ligne sur la page Facebook.

Vous pouvez vous déconnecter de Facebook ou simplement fermer votre navigateur (ce qui vous évitera de vous reconnecter une prochaine fois si vous publiez souvent des articles, vous serez déjà connecté).



Une info utile :

Si vous avez fait une erreur et que vous voulez supprimer la publication sur Facebook : Cliquez sur les trois points en haut à droite de l'article, puis dans la petite fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur « supprimer ». C'set tout.

